



DÉCLARATION DE PERTE OU DE VOL

Je soussigné (nom et prénoms)

domicilié(e).....

informe l'office cantonal des véhicules que :

mon permis de conduire bateaux

a / ont été perdu / volé

mon permis de navigation GE

La présente déclaration implique mon obligation de restituer à l'office cantonal des véhicules de Genève la pièce perdue au cas où je la retrouverais.

Date :

Signature personnelle :

(pour les sociétés, timbre et signature valable)

Présenter une pièce justifiant l'identité du titulaire du permis perdu/volé + 1 photo passeport pour le permis de conduire.
En cas d'opération par voie postale, veuillez joindre la preuve du paiement des 40 fr. versés sur notre compte bancaire
IBAN CH14 0078 8000 U330 9020 9 avec mention obligatoire "Duplicata permis navigation".
